

### **Poste : animateur (trice) Camp de jour**

L'animateur de camp de jour a la responsabilité de superviser, d'encadrer, d'animer et d'organiser des activités inoubliables. Il encadre un groupe d'âge particulier qui variera au cours de l'été. Notre camp accueille des jeunes de 6 à 13 ans. Il participe en équipe d'animation à l'élaboration et au bon déroulement des différentes thématiques qui sont développées. Il doit participer à différents moments de formation obligatoire au début et pendant la durée de l'emploi.

#### **Tâches**

- Assurer l'encadrement et l'accompagnement des campeurs avec les autres animateurs
- Intervenir dans les cas difficiles et les suivis particuliers
- S'assurer de faire respecter les consignes aux campeurs
- Participer activement à la vie de camp
- Préparer, animer les activités et ranger le matériel
- Être responsable de la sécurité des campeurs de leur arrivée jusqu'à leur départ
- Créer un environnement sécuritaire et stimulant pour les campeurs
- Se référer au responsable du camp de jour en cas de besoin

#### **Qualités et exigences**

- Avoir une expérience en animation (un atout)
- Avoir fait sa formation DAFA
- Avoir sa formation de premiers soins RCR
- Faire preuve de leadership, de dynamisme, de professionnalisme, de rigueur et d'autonomie
- Avoir une bonne capacité de communication
- Avoir une bonne capacité de travailler en équipe
- Être apte à travailler sous pression
- Prendre des décisions dans l'intérêt des campeurs et de l'organisation
- Être motivé.e

#### **Conditions**

- Durée de l'emploi : 8 semaines
- Dates : du 25 juin au 16 août 2024 (en plus des rencontres de formation préparatoire au camp)
- Contrat de travail : 37,5 heures par semaine
- Horaire : du lundi au vendredi
- Salaire : selon l'échelle salariale qui est en vigueur (salaire de départ 17,16\$)

**Comment postuler** Faire parvenir votre CV **avant le jeudi 18 avril 2024** avec la mention :

**Poste : animateur/trice camp de jour** à [infos@loisirssophiebarat.ca](mailto:infos@loisirssophiebarat.ca)

Seules les personnes retenues seront contactées.